

PUBLIE LE

18 AVR. 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2012 À 18 HEURES 30

N° 1 - 23 / 2012 : ALBI-INNOPROD - TARIFS DE CESSION DES TERRAINS**L'An Deux Mille Douze, le 10 avril 2012**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRES, Anne-Marie ROSE, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU.

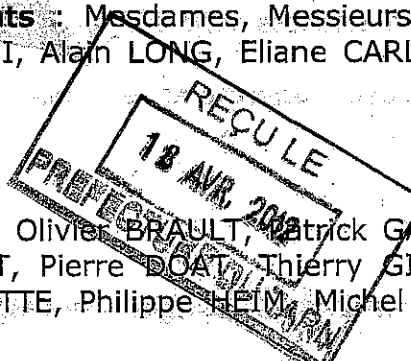
Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Claude COSTES, Anne ROUMEGAS-PORCHE, David KOWALCZYK, Jean MAURIES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Alain GRIMAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HELM, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43**Votants (titulaires, suppléants votants) : 36**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2012**N° 1 – 23 / 2012 : ALBI-INNOPROD – TARIFS DE CESSION DES TERRAINS**

Pilote : Développement Économique

Autre service concerné : Finances et Budget

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur

La commercialisation du parc technopolitain Albi-InnoProd représente trente hectares de foncier cessible, dont près de la moitié sera disponible dans les prochains mois, concomitamment à la livraison des infrastructures publiques réalisées par la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

L'adoption de principes tarifaires répond à une double logique :

- commercialiser efficacement le parc technopolitain en adoptant des prix de vente différenciés par nature d'activité ;
- traduire dans les faits la volonté de favoriser les activités de recherche ou à caractère industriel.

Il est proposé de fixer trois tarifs de référence :

- un pour les activités de recherche : 25 € HT/m², TVA sur marge en sus;
- un pour les activités à caractère industriel : 45 € HT/m², TVA sur marge en sus;
- un pour les autres activités : 70 € HT/m², TVA sur marge en sus.

La détermination du prix de vente se fera après éventuelle application d'un rabais qui pourra notamment prendre en compte la création d'emplois, la qualité de l'emplacement, ou encore la contribution aux filières de développement de l'albigeois. Les décisions relatives à la remise octroyée seront motivées au niveau de la délibération officialisant la cession. Les types d'activités sont définis par référence aux codes APE.

Aussi, je vous propose d'approuver les trois tarifs de cessions des terrains sus mentionnés, dits tarifs nominaux.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du conseil communautaire en date du 10 avril 2012 relative à l'actualisation du plan de financement et à la détermination d'un prix de revient de la ZAC Parc Technopolitain Albi-InnoProd,

VU les avis du Bureau Communautaire en date des 13 décembre 2011 et 27 mars 2012,

CONSIDERANT l'intérêt pour le développement économique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de disposer d'une stratégie de commercialisation qui intègre ses priorités,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de retenir comme tarifs de référence, TVA sur marge en sus, pour la vente des terrains du parc technopolitain Albi-InnoProd: 25 € HT/m² pour les activités de recherche, 45 € HT/m² pour les activités à caractère industriel, 70 € HT/m² pour les autres activités.

Pour extrait conforme,

Fait le 10 avril 2012,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

